

Niveau :	MASTER					année
Domaine :	DROIT – ECONOMIE - GESTION					M
Mention :	MANAGEMENT ET ADMINISTRATION DES ENTREPRISES					
Parcours type :	DOUBLE COMPÉTENCE ET MANAGEMENT GÉNÉRAL (ALTERNANCE)					
Volume horaire étudiant :	341h	114 h	h	h	h	455 h parcours en alternance sur 1 an ; 546 (2*273h) parcours alternance sur 2 ans
	cours magistraux	travaux dirigés	travaux pratiques	cours intégrés	stage ou projet	
Formation dispensée en :	<input checked="" type="checkbox"/> français		<input type="checkbox"/> anglais			

Contacts :

Responsable de formation	Scolarité - secrétariat pédagogique
Fabrice HERVE Professeur des Universités ☎ 03.80.39.35.08 fabrice.herve@u-bourgogne.fr	Estelle LOISANT PEG Bureau 120 ☎ 03.80.39.39.13 ae-iae@u-bourgogne.fr
Composante(s) de rattachement : IAE DIJON	

Objectifs de la formation et débouchés :

✓ Objectifs :

Présente dans tous les IAE, le Master mention Management et Administration des Entreprises fait suite au DESS CAAE, diplôme double compétence exclusivité des IAE dont les milieux professionnels et économiques reconnaissent la valeur et la pertinence.

L'originalité de ce diplôme est d'offrir aux étudiants ayant un cursus autre (économique, juridique, technique, scientifique, médicale ou littéraire...) un complément de formation à la gestion et au management leur permettant de justifier d'une double compétence. La variété des profils des étudiants constitue une richesse par les possibilités d'échange des vues et des expériences.

La mention « Management et Administration des Entreprises » a pour objectif de proposer une formation généraliste en sciences de gestion/management, destinée aux diplômés d'autres filières souhaitant parfaire leur connaissance du monde de l'entreprise et découvrir ses méthodes de gestion. Il s'agit d'une formation intensive et très ouverte sur le monde de l'entreprise. En atteste la possibilité de suivi en alternance de la formation sur des périodes de 12 ou 24 mois.

L'enseignement dispensé allie à la fois culture générale en gestion et management et compétences plus spécialisées dans les grandes disciplines de la gestion : comptabilité, finance, marketing, ressources humaines, etc. L'enseignement est assuré par des enseignants universitaires et des professionnels qualifiés.

La formation privilégie l'acquisition de compétences managériales directement dans l'entreprise, par le biais de l'alternance, des jeux d'entreprise et des études de cas. À l'issue de leur formation, les compétences acquises par les étudiants suite aux périodes de cours et d'alternance se déclinent en savoirs gestionnaires, savoir-faire pratiques et savoir-être dans l'entreprise.

L'organisation de la mention a pour objectif de répondre aux attentes de tous les publics et d'offrir une formation modulaire (suivi en alternance ou en formation continue alternée (CIF ou période de professionnalisation ; suivi sur 1 ou 2 ans).

✓ **Débouchés du diplôme (métiers ou poursuite d'études) :**

Le diplôme prépare au métier de cadre d'entreprise dans des fonctions en relation avec la formation antérieure de l'étudiant. Il permet aussi d'offrir au public en formation continue des possibilités d'évolution de carrière vers les postes de d'encadrement notamment (cadres supérieurs, direction générale).

Les débouchés professionnels se situent dans tout type d'entreprise et d'organisation, quelles que soient sa taille et son activité.

Exemples de débouchés : chef de produit, chef d'équipe projet, directeur d'association, assistant ressources humaines, chargé de clientèle, contrôleur de gestion, chef de secteur, dirigeant de société, créateur d'entreprise, repreneur d'entreprise, directeur d'unité, chef de projet, ingénieur d'affaires, achat, logistique...

Modalités d'accès à l'année de formation :

Le tableau sur la page suivante reprend les modalités d'admission par année pour le parcours Double compétence et management général.

Parcours	Critères d'examen des candidatures	Mentions de licence prioritaires
M1 Double compétence et management général	<p>Procédure : examen des dossiers puis, pour les dossiers retenus, entretien</p> <p>Examen des dossiers : le parcours est ouvert aux étudiants titulaires d'une licence générale hors licence mention économie-gestion ou hors licence mention gestion ou titulaires d'une licence professionnelle de tous horizons. La commission d'examen appréciera la qualité du dossier sur l'ensemble du parcours universitaire ainsi que les résultats académiques passés (régularité et homogénéité des résultats, mentions, redoublements). Une expérience en alternance (1 an minimum) ou une expérience professionnelle de longue durée (au moins 2 ans consécutifs) seront particulièrement appréciées.</p> <p>Entretien : La commission pédagogique appréciera la motivation du candidat, son savoir-être, son expérience professionnelle (stage, alternance), la qualité de son projet professionnel ainsi que l'adéquation de son projet professionnel avec cette formation de master. A l'issue de la procédure le jury arrête la liste définitive des candidats admis dans la formation.</p>	Autre licence que licence mention gestion ou licence économie-gestion
M2 Double compétence et management général	<p>Admission de plein droit des étudiants issus du M1 Double compétence et management général de l'Université de Bourgogne.</p> <p>Admission sur dossier puis entretien de candidats par la voie de la formation continue ou étudiants titulaires d'un M1 ou d'un M2 comportant très peu d'enseignements de gestion ou étudiants issus d'une école d'ingénieurs ou étudiants en doctorat autre que sciences de gestion de l'Université de Bourgogne, sans que la capacité d'accueil totale de la mention ne puisse excéder 30 étudiants.</p>	

Examen des dossiers : La commission pédagogique appréciera la qualité du dossier sur l'ensemble du parcours universitaire (régularité et homogénéité des résultats, mentions, redoublements) ainsi que l'expérience professionnelle acquise (durée, niveau de responsabilité...).

Entretien : Une commission pédagogique appréciera la motivation du candidat, son savoir-être, son expérience professionnelle (stage, alternance), la qualité de son projet professionnel ainsi que l'adéquation de son projet professionnel avec cette formation de master. Pour les candidats en formation continue, l'expérience dans des fonctions d'encadrement/dans un poste à responsabilité sera également appréciée. A l'issue de la procédure le jury arrête la liste définitive des candidats admis dans la formation.

Formation Cette formation est accessible :

- En contrat de professionnalisation
- En formation continue : les salariés non diplômés de gestion ou désirant réactualiser des connaissances anciennes, selon leur niveau antérieur de formation et leurs acquis de l'expérience, peuvent postuler pour suivre le parcours « Double compétence – Management général » en formation continue selon un rythme alterné (communiqué sur le site internet de l'IAE DIJON). En formation continue, le diplôme est géré par le SEFCA (Service commun de Formations Continue et par Alternance).
- Les doctorants (hors thèse en sciences de gestion) en parallèle de leur thèse de doctorat. Pour ce public en double cursus doctorat-MAE, le rythme du diplôme est adapté pour ne pas être préjudiciable à l'élaboration de la thèse de doctorat. Les modalités d'organisation sont les suivantes : les doctorants suivront le MAE sur 3 ans (durée théorique de la thèse de doctorat). Le planning prévisionnel est le suivant :

1ère année : 2 jours consécutifs (lundi-mardi) de 7 heures de cours sur 13 semaines de formation (cf. planning pour le détail des semaines prévues et des cours) ;

2ème année : 2 jours consécutifs (mercredi-jeudi) de 7 heures de cours sur 13 semaines de formation (cf. planning pour le détail des semaines prévues et des cours) ;

3ème année : 1 jour (vendredi) de 7 heures de cours sur 13 semaines de formation (cf. planning pour le détail des semaines prévues et des cours).

Par ailleurs des validations d'acquis pour les doctorants sont automatiquement faites pour les matières suivantes : Management de projet et Statistiques appliquées au management (pour cette dernière matière, la validation est faite sous la condition que le cursus antérieur la rende possible).

Avec une telle organisation, il est possible de moduler le rythme de suivi (suivi plus rapide sur 2 ans par exemple). Cette modulation fait l'objet d'une validation de la part du responsable du diplôme et se justifie soit par le déroulé de la recherche doctorale (séjour à l'étranger prévu dans le cadre de la thèse), soit par l'éloignement géographique du laboratoire de rattachement.

Pour un suivi en formation continue à temps plein sur 5 mois, il convient de consulter la fiche filière du Master mention MAE parcours DCMG formation continue temps plein sur 5 mois (modalités administratives gérées par le SEFCA)

Organisation et descriptif des études :

Schéma général des parcours possibles :

La mention « Management et Administration des Entreprises » offre une formation en gestion à des étudiants ayant suivi jusque-là des cursus non ou peu gestionnaires, intégrant par conséquent peu ou pas de cours de gestion. Elle s'inscrit donc dans l'objectif de fournir à ses futurs diplômés une « double compétence » : compétence dans leur formation d'origine et compétence en gestion.

Le fonctionnement en alternance permet aussi à des étudiants ayant suivi des cursus très professionnalisés (licences professionnelles intégrant ou non des éléments de gestion) d'approfondir leur connaissance académique tout en bénéficiant d'une présence longue en entreprise.

La mention MAE à l'IAE DIJON est composée de deux parcours :

1. Double compétence et Management général »
2. Entreprise et International

Seul, le parcours « Double compétence et Management général » est dispensé en alternance sur 24 mois (M1 et M2) ou en alternance sur 12 mois (alternance de 12 mois au niveau M1 ou au niveau M2).

La présente fiche ne concerne que le parcours en alternance. Le second parcours « Entreprise et international » offert uniquement en formation initiale est détaillé dans la fiche filière dédiée à la formation initiale.
Parcours « Double compétence et Management général » sur 12 mois (accès direct en M2)

Public visé : Étudiants ayant validé au 240 ECTS dans une filière non ou peu gestionnaire.

Durée : 1 an (M2 uniquement)

Déroulement : **Une année en alternance en entreprise (période de 12 mois) au niveau M2**

Parcours « Double compétence et Management général » sur 24 mois (accès en M1)

Public visé : Étudiants ayant validé 180 ECTS dans une filière non ou peu gestionnaire (voir page précédente (p. 3) les mentions de Licence prioritaires)

Durée : 2 ans

Déroulement : La progression sur 4 semestres peut se faire selon les **2 modalités** déclinées ci-dessous.

1. **Deux années en alternance (M1-M2)** en entreprise (période de 24 mois)
2. **Une année en alternance en M1** (période de 12 mois) puis **une année en stage puis en semestre d'études à l'étranger** dans une université partenaire de l'IAE DIJON.

Le déroulement de l'alternance se fait selon le rythme communiqué sur le site internet de l'IAE DIJON.

A titre indicatif, **si l'alternance se fait sur une période de 24 mois (M1-M2) :**

- On compte 13*3 jours de formation à l'Université par an dans la formation en alternance sur 2 ans, soit 273h de formation par an

A titre indicatif, **si l'alternance se fait sur une période de 12 mois au niveau M1 ou au niveau M2 :**

- On compte 13*1 semaines de 35h de formation à l'Université dans la formation en alternance sur 1 an au niveau M2, soit au total 455h de formation

Ces indications prévalent pour les étudiants en contrat de professionnalisation ou en formation continue (CIF, période de professionnalisation...).

Tableau de répartition des enseignements et des contrôles de connaissances assortis :

Pour un étudiant suivant le parcours en **alternance sur 2 ans M1-M2** (contrat de professionnalisation de 24 mois, période de professionnalisation, pas de possibilité de contrat d'apprentissage) à partir du M1, des précisions sont apportées ci-après.

Le contrat d'alternance est de 24 mois et la progression sur les 4 semestres figure dans les tableaux ci-dessous.

Les candidats sélectionnés pour suivre la formation continue intégrée dans le cadre d'un plan de développement des compétences ou d'un projet de transition professionnelle devront effectuer un stage alterné en entreprise d'accueil d'une durée minimum de 630h par an. Les candidats sélectionnés pour suivre la formation continue intégrée dans le cadre d'une reconversion ou promotion par l'alternance (pro-A) seront en alternance dans leur entreprise.

Les étudiants issus du M1 parcours Double compétence et management général en alternance accèdent de plein droit au M2 parcours Double compétence et management général en alternance (sous réserve de validation du M1).

En première année de master (M1), les cours interviennent les lundi, mardi et mercredi durant les 13 semaines d'alternance, soit une durée de 13*3 jours = 39 jours, soit une durée 39*7 heures = 273h.

En deuxième année de master (M2), les cours interviennent les mercredi, jeudi et vendredi durant les 13 semaines d'alternance, soit sur 13*3 jours = 39 jours, soit une durée de 39*7h = 273h.

SEMESTRE 1

UE 1	discipline	CM	TD	Total	ECTS	Type éval (1) Session 1	Type éval Session 2	coeff CT	coeff CC	total coef
Comptabilité-Contrôle	Comptabilité générale	20		20	4	CT	-	4		4
	Comptabilité de Gestion	16		16	3	CT	-	3		3
	Contrôle de Gestion	20		20	3	CC	-	3		3
TOTAL UE 1		56		56	10			10		10

CC : contrôle continu - CT : contrôle terminal

UE 2	discipline	CM	TD	Total	ECTS	Type éval (1) Session 1	Type éval Session 2	coeff CT	coeff CC	total coef
Marketing-Communication	Communication	16		16	3	CC	-	3		3
	Marketing	24		24	4	CC	-	4		4
TOTAL UE2		40		40	7			7		7

UE3	discipline	CM	TD	Total	ECTS	Type éval (1) Session 1	Type éval Session 2	coeff CT	coeff CC	total coef
Management des ressources humaines	Gestion des ressources humaines	20		20	4	CC	-	4		4
	Management d'équipe	16		16	3	CC	-	3		3
TOTAL UE 3		36		36	7			7		7

UE4	discipline	CM	TD	Total	ECTS	Type éval (1) Session 1	Type éval Session 2	coeff CT	coeff CC	total coef
Management de l'organisation	Management des organisations	20		20	4	CC	-	4		4
	Comportement organisationnel	16		16	2	CC	-	2		2
	Management de l'innovation	9		9	-			-	-	-
TOTAL UE 4		45		45	6					6
UE5	discipline	CM	TD	Total	ECTS	Type éval (1) Session 1	Type éval Session 2	coeff f CT	coeff f CC	total coef
Compétences transverses	Entrepreneuriat	9		9	-	-	-	-		-
	Anglais pour le manager	15		15	-	Passage TOEIC		-	-	-
TOTAL UE 5		24		24	-			-	-	-
TOTAL S1		201		201	30			30		30

SEMESTRE 2

UE 1	discipline	CM	TD	Total	ECTS	Type éval (1) Session 1	Type éval Session 2	coeff CT	coeff CC	total coef
Mission en entreprise	Rapport d'alternance et méthodologie du mémoire		20	20	22	CC	-		22	22
	Appréciation entreprise et Soutenance d'alternance		7	7	8	CC	-		8	8
	Tutorat pédagogique		13	13	-	-	-	-	-	-
	Suivi du projet professionnel		20	20	-	-	-	-	-	-
	Cycles de conférences		12	12	-	-	-	-	-	-
TOTAL UE 1			72	72	30				30	30
TOTAL S2			72	72	30				30	30

SEMESTRE 3

UE 1	discipline	CM	TD	Total	ECTS	Type éval (1) Session 1	Type éval Session 2	coeff CT	coeff CC	total coef
Approche globale de l'entreprise	Stratégie	24		24	4	CC	-		4	4
	Environnement économique	9		9	2	CT		2		2
TOTAL UE 1		33		33	6			2	4	6

UE 2	discipline	CM	TD	Total	ECTS	Type éval (1) Session 1	Type éval Session 2	coeff CT	coeff CC	total coef
Finance d'entreprise	Analyse financière	20		20	3	CC	-		3	3
	Politique financière	20		20	3	CT	-	3		3
TOTAL UE 2		40		40	6			3	3	6

UE 3	discipline	CM	TD	Total	ECTS	Type éval (1) Session 1	Type éval Session 2	coeff CT	coeff CC	total coef
Management de la production et des projets	Supply chain et gestion de production	20		20	3	CC	-		3	3
	Systemes d'information	16		16	3	CC	-		3	3
TOTAL UE 3		36		36	6	CC			6	6

UE 4	discipline	CM	TD	Total	ECTS	Type éval (1) Session 1	Type éval Session 2	coeff CT	coeff CC	total coef
Environnement juridique	Droit des affaires et fiscalité	24		24	3	CT	-	3		3
	Droit du travail	20		20	3	CT	-	3		3
TOTAL UE 4		44		44	6			6		6

UE 5	discipline	CM	TD	Total	ECTS	Type éval (1) Session 1	Type éval Session 2	coeff CT	coeff CC	total coef
Compétences transverses	Statistiques appliquées au management	14		14	2	CC	-		2	2
	Anglais des affaires : TOEIC	15		15	-	-	-	-	-	-
	Management de projet	16		16	4	CC	-		4	4
TOTAL UE 5		45		45	6				6	6

TOTAL S3		198		198	30			30		30
-----------------	--	-----	--	-----	----	--	--	----	--	----

SEMESTRE 4

UE 1	discipline	CM	TD	Total	ECTS	Type éval (1) Session 1	Type éval Session 2	coeff CT	coeff CC	total coef
Mission en entreprise	Mémoire d'alternance et méthodologie du mémoire		20	20	22	CC	O ou E		22	22
	Appréciation entreprise et Soutenance d'alternance		7	7	8	CC	O ou E		8	8
	Tutorat pédagogique		13	13	-	-	-	-	-	-
	Suivi du projet professionnel		15	15	-	-	-	-	-	-
	Cycles de conférences		20	20	-	-	-	-	-	-
TOTAL UE 1			75	75	30				30	30
TOTAL S4			75	75	30				30	30

Pour un étudiant suivant le parcours en alternance sur 1 an en M1 suivi en M2 d'un stage et d'un semestre d'études à l'étranger (contrat de professionnalisation de 12 mois, période de professionnalisation de 12 mois, CIF, CPF, pas de possibilité de contrat d'apprentissage), des précisions sont apportées ci-après.

Le contrat d'alternance est de 12 mois et la progression sur les 4 semestres figure dans les tableaux ci-dessous.

Les étudiants issus du M1 parcours Double compétence et management général en alternance accèdent de plein droit au M2 parcours Double compétence et management général en alternance (sous réserve de validation du M1).

SEMESTRE 1

UE 1	discipline	CM	TD	Total	ECTS	Type éval ⁽¹⁾ Session 1	Type éval Session 2	coeff CT	coeff CC	total coef
Comptabilité	Comptabilité générale	20		20	3	CT	O ou E	3		3
	Comptabilité de Gestion	16		16	3	CT	O ou E	3		3
TOTAL UE 1		36		36	6			6		6

(1) CC : contrôle continu - CT : contrôle terminal

UE 2	discipline	CM	TD	Total	ECTS	Type éval ⁽¹⁾ Session 1	Type éval Session 2	coeff CT	coeff CC	total coef
Aide à la décision	Contrôle de Gestion	20		20	3	CC	O ou E	3		3
	Statistiques appliquées au Management	16		16	3	CT	O ou E	3		3
TOTAL UE 2		36		36	6			6		6

UE 3	discipline	CM	TD	Total	ECTS	Type éval ⁽¹⁾ Session 1	Type éval Session 2	coeff CT	coeff CC	total coef
Management stratégique et marketing	Stratégie	24		24	3	CC	O ou E		3	3
	Marketing	24		24	3	CC	O ou E	3		3
TOTAL UE3		48		48	6			3	3	6

UE4	discipline	CM	TD	Total	ECTS	Type éval ⁽¹⁾ Session 1	Type éval Session 2	coeff CT	coeff CC	total coef
Management des ressources humaines	Gestion des ressources humaines	20		20	3	CC	O ou E	3		3
	Management d'équipe	16		16	3	CC	O ou E	3		3
TOTAL UE 4		36		36	6			6		6

UE5	discipline	CM	TD	Total	ECTS	Type éval ⁽¹⁾ Session 1	Type éval Session 2	coeff CT	coeff CC	total coef
Environnement juridique	Droit des affaires et fiscalité	24		24	3	CT	O ou E	3		3
	Droit du travail	20		20	3	CT	O ou E	3		3
TOTAL UE 5		44		44	6			6		6

TOTAL S1		200		200	30			30		30
-----------------	--	------------	--	------------	-----------	--	--	-----------	--	-----------

SEMESTRE 2

UE 1	discipline	CM	TD	Total	ECTS	Type éval ⁽¹⁾ Session 1	Type éval Session 2	coeff CT	coeff CC	total coef
Entreprise et environnement	Systèmes d'information	16		16	3	CC	O ou E	3		3
	Environnement économique	10		10	2	CT	O ou E	2		2
	Entrepreneuriat	10		10	-	-	-	-	-	-
TOTAL UE 1		36		36	5			5		5

UE 2	discipline	CM	TD	Total	ECTS	Type éval ⁽¹⁾ Session 1	Type éval Session 2	coeff CT	coeff CC	total coef
Finance d'entreprise	Analyse financière	20		20	3	CC	O ou E	3		3
	Politique financière	20		20	3	CT	O ou E	3		3
TOTAL UE 2		40		40	6			6		6

UE 3	discipline	CM	TD	Total	ECTS	Type éval ⁽¹⁾ Session 1	Type éval Session 2	coeff CT	coeff CC	total coef
Management de la production et des projets	Supply chain et gestion de production	20		20	3	CC	O ou E		3	3
	Management de projet	16		16	2	CC	O ou E		2	2
TOTAL UE 3		36		36	5	CC			5	5

UE 4	discipline	CM	TD	Total	ECTS	Type éval ⁽¹⁾ Session 1	Type éval Session 2	coeff CT	coeff CC	total coef
Développement des aptitudes managériales	Business Game	14		14	3	CC	O ou E		3	3
	Anglais des affaires : TOEIC	15		15	-	-	-	-	-	-
TOTAL UE 4		29		38	3				3	3

UE 5	discipline	CM	TD	Total	ECTS	Type éval ⁽¹⁾ Session 1	Type éval Session 2	coeff CT	coeff CC	total coef
Mission en entreprise/ Professionalisation	Mémoire d'alternance et méthodologie du mémoire		9	9	7	CC	O ou E		7	7
	Appréciation entreprise et Soutenance d'alternance		7	7	4	CC	O ou E		4	4
	Travaux pédagogiques encadrés		83	83	-	-	-	-	-	-
	Cycles de conférences		15	15	-	-	-	-	-	-
TOTAL UE 5			114	114	11				11	11

TOTAL S2		141	114	255	30				11	19	30
-----------------	--	------------	------------	------------	-----------	--	--	--	-----------	-----------	-----------

SEMESTRE 3 (stage de 3 mois au minimum)

UE 1	discipline	CM	TD	Total	ECTS	Type éval ⁽¹⁾ Session 1	Type éval Session 2	coeff CT	coeff CC	total coef
Mission en entreprise	Mémoire de stage		25	25	20	CC	O ou E		20	20
	Appréciation entreprise et Soutenance de stage		25	25	10	CC	O ou E		10	10
TOTAL UE 1			50	50	30				30	30

TOTAL S3			50	50	30				30	30
-----------------	--	--	-----------	-----------	-----------	--	--	--	-----------	-----------

SEMESTRE 4 (cours suivis dans une université étrangère partenaire ; départ prévu en janvier-février)

UE 1	discipline	CM	TD	Total	ECTS	Type éval (1) Session 1	Type éval Session 2	coeff CT	coeff CC	total coef
Fondamental de Gestion	Gestion des Ressources Humaines		3	3	5	CT	O ou E	5		5
TOTAL UE 1			3	3	5			5		5

UE 2	discipline	CM	TD	Total	ECTS	Type éval (1) Session 1	Type éval Session 2	coeff CT	coeff CC	total coef
Fondamental de Gestion	Finance		3	3	5	CT	O ou E	5		5
TOTAL UE 2			3	3	5			5		5

UE 3	discipline	CM	TD	Total	ECTS	Type éval (1) Session 1	Type éval Session 2	coeff CT	coeff CC	total coef
Fondamental de Gestion	Marketing		3	3	5	CT	O ou E	5		5
TOTAL UE 3			3	3	5			5		5

UE 4	discipline	CM	TD	Total	ECTS	Type éval (1) Session 1	Type éval Session 2	coeff CT	coeff CC	total coef
Fondamental de Gestion	Stratégie		3	3	5	CT	O ou E	5		5
TOTAL UE 4			3	3	5			5		5

UE 5	discipline	CM	TD	Total	ECTS	Type éval (1) Session 1	Type éval Session 2	coeff CT	coeff CC	total coef
Fondamental de Gestion	Langues		3	3	2	CT	O ou E	2		2
	Culture et Civilisation		3	3	3	CT	O ou E	3		3
TOTAL UE 5			6	6	5			5		5

TOTAL S4			18	18	30			30		30
----------	--	--	----	----	----	--	--	----	--	----

Pour un étudiant intégrant **directement** le parcours Double compétence et management général en **alternance en M2**, la durée de la formation est d'un an.

Pour un étudiant suivant le M2 MAE parcours Double compétence et management général en **alternance** sur 12 mois (contrat de professionnalisation de 12 mois, période de professionnalisation de 12 mois, CIF, CPF) la progression est la suivante sur les 2 semestres.

Les candidats sélectionnés pour suivre la formation continue intégrée dans le cadre d'un plan de développement des compétences ou d'un projet de transition professionnelle devront effectuer un stage alterné en entreprise d'accueil d'une durée minimum de 630h. Les candidats sélectionnés pour suivre la formation continue intégrée dans le cadre d'une reconversion ou promotion par l'alternance (pro-A) seront en alternance dans leur entreprise.

SEMESTRE 3

UE 1	discipline	CM	TD	Total	ECTS	Type éval Session 1	Type éval Session 2	coeff CT	coeff CC	total coef
Comptabilité	Comptabilité générale	20		20	3	CT	-	3		3
	Comptabilité de Gestion	16		16	3	CT	-	3		3
TOTAL UE 1		36		36	6			6		6

(1) CC : contrôle continu - CT : contrôle terminal

UE 2	discipline	CM	TD	Total	ECTS	Type éval Session 1	Type éval Session 2	coeff CT	coeff CC	total coef
Aide à la décision	Contrôle de Gestion	20		20	3	CC	-	3		3
	Statistiques appliquées au Management	16		16	3	CT	-	3		3
TOTAL UE 2		36		36	6			6		6

UE 3	discipline	CM	TD	Total	ECTS	Type éval Session 1	Type éval Session 2	coeff CT	coeff CC	total coef
Management stratégique et marketing	Stratégie	24		24	3	CC	-		3	3
	Marketing	24		24	3	CC	-	3		3
TOTAL UE3		48		48	6			6		6

UE4	discipline	CM	TD	Total	ECTS	Type éval Session 1	Type éval Session 2	coeff CT	coeff CC	total coef
Management des ressources humaines	Gestion des ressources humaines	20		20	3	CC	-	3		3
	Management d'équipe	16		16	3	CC	-	3		3
TOTAL UE 4		36		36	6			6		6

UE5	discipline	CM	TD	Total	ECTS	Type éval Session 1	Type éval Session 2	coeff CT	coeff CC	total coef
Environnement juridique	Droit des affaires et fiscalité	24		24	3	CT	-	3		3
	Droit du travail	20		20	3	CT	-	3		3
TOTAL UE 5		44		44	6			6		6

TOTAL S3		200		200	30			30		30
-----------------	--	------------	--	------------	-----------	--	--	-----------	--	-----------

SEMESTRE 4

UE 1	discipline	CM	TD	Total	ECTS	Type éval ⁽¹⁾ Session 1	Type éval Session 2	coeff CT	coeff CC	total coef
Entreprise et environnement	Systèmes d'information	16		16	3	CC	-	3		3
	Environnement économique	9		9	2	CT	-	2		2
	Entrepreneuriat	9		9	-	-	-	-	-	-
TOTAL UE 1		34		34	5		5	5		5

UE 2	discipline	CM	TD	Total	ECTS	Type éval ⁽¹⁾ Session 1	Type éval Session 2	coeff CT	coeff CC	total coef
Finance d'entreprise	Analyse financière	20		20	3	CC	-	3		3
	Politique financière	20		20	3	CT	-	3		3
TOTAL UE 2		40		40	6			6		6

UE 3	discipline	CM	TD	Total	ECTS	Type éval ⁽¹⁾ Session 1	Type éval Session 2	coeff CT	coeff CC	total coef
Management de la production et des projets	Supply chain et gestion de production	20		20	3	CC	-		3	3
	Management de projet	16		16	2	CC	-		2	2
TOTAL UE 3		36		36	5	CC			5	5

UE 4	discipline	CM	TD	Total	ECTS	Type éval ⁽¹⁾ Session 1	Type éval Session 2	coeff CT	coeff CC	total coef
Développement des aptitudes managériales	Business Game	14		14	3	CC	-		3	3
	Anglais des affaires : TOEIC	15		15	-	-	-	-	-	-
TOTAL UE 4		29		29	3				3	3

UE 5	discipline	CM	TD	Total	ECTS	Type éval ⁽¹⁾ Session 1	Type éval Session 2	coeff CT	coeff CC	total coef
Mission en entreprise	Mémoire d'alternance et méthodologie du mémoire		20	20	7	CC	-		7	7
	Appréciation entreprise et Soutenance d'alternance		20	20	4	CC	-		4	4
	Tutorat pédagogique		26	26	-	-	-	-	-	-
	Suivi du projet professionnel		30	30	-	-	-	-	-	-
	Cycles de conférences		20	20	-	-	-	-	-	-
TOTAL UE 5			116	116	11				11	11

TOTAL S4		139	116	255	30			11	19	30
-----------------	--	------------	------------	------------	-----------	--	--	-----------	-----------	-----------

Modalités de contrôle des connaissances :

Les règles communes aux études LMD sont précisées sur le site de l'Université http://www.u-bourgogne-formation.fr/IMG/pdf/referentiel_etudes_lmd.pdf

★ **Sessions d'examen : précisions**

Dispositions générales :

Lorsqu'une UE est composée de plusieurs matières, les modalités d'évaluation, si elles dérogent à celles figurant dans le tableau supra, peuvent être fixées par l'enseignant responsable de la matière. Selon les cas, la note finale peut reposer sur une épreuve écrite ou orale dont la nature et la durée sont précisées.

Lorsqu'une UE est composée de plusieurs matières, la moyenne de l'UE est déterminée en fonction de la note obtenue dans chaque matière affectée d'un coefficient. La moyenne générale du semestre est déterminée en affectant aux différentes UE du semestre un coefficient correspondant au nombre de crédits ECTS affectés à chaque UE. Le semestre est validé si l'étudiant obtient une moyenne générale supérieure ou égale à 10/20. En cas de matière obtenue par validation d'acquis présente dans une UE, le calcul de la moyenne de l'UE se fait en neutralisant la matière validée.

Précision importante : pour le Master mention MAE parcours Double compétence et management général suivi en alternance, il n'est pas prévu de session de rattrapage (session 2).

L'étudiant non admis doit faire, par écrit, une demande de redoublement au responsable de la mention Management et Administration des Entreprises, dans le délai de deux semaines après la délibération du jury. Il appartiendra au jury de se prononcer sur cette demande. Un seul redoublement est autorisé. Dans les cas exceptionnels, le jury peut décider de donner une autorisation de redoublement supplémentaire.

Obtention du Master

À l'issue de la première année de Master, l'étudiant qui a validé les deux semestres, soit 60 crédits ECTS, avec une moyenne générale supérieure ou égale à 10 sur 20 sur chaque semestre ou après compensation entre les moyennes des deux semestres se voit attribuer la Maîtrise Mention Management et administration des entreprises. Les mentions Passable, Assez-Bien, Bien, Très-Bien sont attribuées quand la moyenne générale pondérée par les crédits des notes obtenues est respectivement égale ou supérieure à 10/20, 12/20, 14/20 et 16/20.

À l'issue de la deuxième année de Master, l'étudiant qui a validé les deux semestres, soit 60 crédits ECTS, avec une moyenne générale supérieure ou égale à 10 sur 20 sur chaque semestre ou après compensation entre les moyennes des deux semestres se voit attribuer le Master Mention Management et administration des entreprises parcours Double compétence et Management Général. Les mentions Passable, Assez-Bien, Bien, Très-Bien sont attribuées quand la moyenne générale pondérée par les crédits des notes obtenues est respectivement égale ou supérieure à 10/20, 12/20, 14/20 et 16/20.

Pour la validation des 120 crédits nécessaires pour l'obtention du Master, une partie de ces crédits peut être validée au titre des acquis professionnels ou des acquis d'expérience. L'étudiant doit en faire la demande lorsqu'il dépose son dossier d'admission dans le programme de Master mention Management et administration des entreprises. La validation est prononcée par le jury compétent au plus tard 2 semaines après le début des enseignements concernés.

Dispositions relatives à l'alternance et au rapport/mémoire d'alternance

L'alternance est de 24 mois pour un suivi sur l'ensemble du cursus de Master (M1-M2) et l'alternance dure une année si l'accès se fait directement en M2.

Chaque étudiant est suivi par un tuteur enseignant du diplôme ou de l'IAE avec lequel il définit la thématique traitée dans le rapport/mémoire d'alternance. Les étudiants sont informés par le responsable du diplôme, dès le début de l'année, des attentes tant en termes de forme que de fond concernant le rapport/mémoire d'alternance.

Les attendus ne sont pas les mêmes selon que l'étudiant est en M1 ou en M2.

En M1, l'attendu principal est que l'étudiant démontre sa capacité à passer en revue la littérature académique sur une thématique donnée (thématique en lien avec ses missions d'alternance). Il produit un rapport d'alternance intégrant ces éléments académiques relatifs à la littérature.

En M2, les attendus sont nettement plus importants. L'étudiant réalise un mémoire d'alternance. L'étudiant se doit donc de dégager une problématique issue de son expérience en entreprise, de ses connaissances théoriques et de

recherches bibliographiques relatives à la thématique de son alternance. Il doit soulever une question de gestion et tenter d'y répondre en mobilisant son savoir-faire (expériences en entreprise) et ses connaissances théoriques. Elle est managériale en ce sens qu'elle a pour but d'apporter des pistes de réflexion avancées sur un sujet donné aux entreprises. L'objectif est au fond d'aider, de guider la décision quant à un problème de gestion en s'appuyant sur les savoirs universitaires acquis pendant le cursus et sur les connaissances pratiques acquises en entreprise. La problématique peut tout à fait être transversale à plusieurs disciplines de la gestion, mais elle peut aussi porter plus particulièrement sur une discipline de la gestion (GRH, marketing...).

Exemples non exhaustifs de problématique : « Impact des IFRS sur le contrôle de gestion », « GPEC : existe-t-il des différences entre les cadres et les non-cadres », « La formation professionnelle », « Quelle stratégie pour une entreprise dans le domaine des NTIC ? »... Le mémoire professionnel est donc une véritable initiation à la recherche. L'évaluation du mémoire professionnel repose sur un rapport écrit.

Le mémoire d'alternance fait l'objet d'une soutenance orale devant un jury composé de l'enseignant tuteur et du tuteur entreprise.

★ **Règles de validation et de capitalisation :**

Principes généraux :

COMPENSATION : Une compensation s'effectue au niveau de chaque semestre. La note semestrielle est calculée à partir de la moyenne des notes des unités d'enseignements du semestre affectées des coefficients. Le semestre est validé si la moyenne générale des notes des UE pondérées par les coefficients est supérieure ou égale à 10 sur 20.

CAPITALISATION : Chaque unité d'enseignement est affectée d'une valeur en crédits européens (ECTS). Une UE est validée et capitalisable, c'est-à-dire définitivement acquise lorsque l'étudiant a obtenu une moyenne pondérée supérieure ou égale à 10 sur 20 par compensation entre chaque matière de l'UE. Chaque UE validée permet à l'étudiant d'acquérir les crédits européens correspondants. Si les éléments (matières) constitutifs des UE non validées ont une valeur en crédits européens, ils sont également capitalisables lorsque les notes obtenues à ces éléments sont supérieures ou égales à 10 sur 20.

✓ **Modalités de contrôle des connaissances :**

Les règles communes aux études LMD sont précisées sur le site de l'Université http://www.u-bourgogne-formation.fr/IMG/pdf/referentiel_etudes_lmd.pdf